



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 24 avril 2025

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

REVUE DE L'ARBITRAGE

BULLETIN
DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

ANNÉE 2025 – N° 1 – JANVIER-MARS

SOMMAIRE

	Pages
DOCTRINE :	
L'arbitrage et l'adaptation des contrats de durée (LTA) (Actes du Colloque du Comité français de l'arbitrage, Paris, 14 novembre 2024, dir. Philippe STOFFEL-MUNCK)	
– Présentation générale, par Philippe STOFFEL-MUNCK . . .	3
– L'adaptation du contrat en l'absence de clause, par Maria Chiara MALAGUTI, Michelangelo CICOGNA, Anne-Carole CREMADES et Pascale ACCAOUI LORFING	23
– Le rôle du tribunal arbitral et des parties dans l'adaptation du contrat en présence d'une clause, par Louis THIBIERGE, Denis PHILIPPE et Georgios PETROCHILOS	83
– L'exemple des révisions de prix des contrats gaziers, par Nadia DARWAZEH, Charles KAPLAN, Carlos LAPUERTA, Tania THOLOT et Benoît KOHL	111
– Synthèse, par Bernard HANOTIAU	155
JURISPRUDENCE FRANÇAISE :	
– « Requiem pour un “rogue arbitration” », note sous Cass. civ. 1 ^{re} , 6 novembre 2024, par François-Xavier TRAIN . . .	165

— « La compétence arbitrale <i>ratione temporis</i> dans les litiges d'investissement continu », note sous Cass. civ. 1 ^{re} , 9 octobre 2024, par Mathias AUDIT	178
— « Irrecevabilité du recours et exequatur de plein droit », note sous Cass. civ. 1 ^{re} , 7 juin 2023, par François BORDES et Luca DE MARIA	189
— « L'applicabilité du délai de prescription de droit commun à l'action en exequatur d'une sentence arbitrale », note sous Versailles, 10 décembre 2024, par Sylvain BOLLÉE..	213
— « Le respect du recours au <i>Dispute Board</i> préalablement à l'arbitrage : une question de recevabilité de la demande d'arbitrage en dehors du périmètre du contrôle du juge de l'annulation », note sous Paris, 4 juin 2024, par Pierre DUPREY et Daria ASTAKHOVA	231
— « Une doctrine libre reste impartiale », note sous Trib. jud. Paris, 28 novembre 2024, par Charles JARROSSON	251
CHRONIQUE DE DROIT DES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS :	
— par Jean-Philippe TRICOIT	267
SOMMAIRES DE JURISPRUDENCE.....	307
INDEX ANALYTIQUE	319

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
201^e année
17 avril 2025
n° 15 / 8080^e
pages 681 à 728



CHRONIQUE / Agression sexuelle

Cours criminelles départementales et viol,
une relation évidente ?

> Emmanuel Dreyer

694

ÉDITORIAL

681 En arrière toute !, Xavier Henry

ACTUALITÉS

- 685 Mandat (mandataire) : intérêts des sommes employées
- 686 Parquet européen (actes de procédure) : contrôle par les juridictions nationales
- 687 Ministre du culte (sanction) : incompétence du juge civil
- 688 Discrimination (famille de l'employeur) : défaut d'appartenance d'un salarié
- 690 Accident du travail (secret médical) : rapport d'autopsie

POINTS DE VUE

- 691 2005-2025 : Fin de vie, la mort en face, 20 ans de loi Leonetti (22 avril 2005),
Aline Cheynet de Beaupré
- 693 Une salve doctrinale, *Jean-Jacques Daigre*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 700 **Chronique** : Le pouvoir de direction de la société mère sur ses filiales, Contribution
à l'analyse du phénomène de consolidation juridique du groupe de sociétés, *Emma Miglietta*
- 705 **Panorama** : Droit de la filiation, *Patrice Hilt*
- 716 **Notes** : Distribution du report à nouveau bénéficiaire : remise en ordre par la Cour de cassation,
note sous Com. 12 févr. 2025. Dorothée Gallois-Cochet et Clément Barrillon



723 Jeux vidéo physiques et dématérialisés : différence de nature, différence d'épuisement des droits, note sous Civ. 1^{re}, 23 oct. 2024, Samir Merabet

ENTRETIEN

728 Lilian Larribère et Étienne Nédellec – En Chair(e) : Faire entendre les voix et les vies derrière la science juridique

Lefebvre Dalloz



Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La Défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
Ketty DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DESSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉNIEZ

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZÉ-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1132,29 € TTC

Etranger : 11175 € HT

Prix au numéro : 49,31 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLI-PRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2025

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La Défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Xavier Henry

681

En arrière toute !



ACTUALITÉS

684

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution
Concurrence déloyale (préjudice
économique) : méthodes d'évaluation,
Com. 9 avr. 2025

Rupture des relations commerciales (préavis) :
exécution aux conditions antérieures,
Com. 19 mars 2025

685

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance
Mandat (mandataire) : intérêts
des sommes employées, Civ. 1^{re}, 9 avr. 2025

685

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme
Droit de préemption urbain (prix du bien) :
immeuble en copropriété, Civ. 3^e, 3 avr. 2025

685

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal
Outrage (mission de service public) :
gardienne d'un immeuble de bailleur social,
Crim. 8 avr. 2025

Procédure pénale
Parquet européen (actes de procédure) :
contrôle par les juridictions nationales,
CJUE 8 avr. 2025

686

DROIT PUBLIC

Droit administratif
Créance sur personne publique
(prescription) : fixation du point de départ,
Civ. 3^e, 20 mars 2025

Ministre du culte (sanction) : incompétence
du juge civil, Ass. plén., 4 avr. 2025
Étranger (rétention administrative) :
urgence absolue ou menace pour l'ordre
public, Civ. 1^{re}, 9 avr. 2025

688

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
Discrimination (famille de l'employeur) :
défaut d'appartenance d'un salarié,
Soc. 9 avr. 2025

Prud'hommes (procédure) :
communication de données personnelles,
Soc. 9 avr. 2025

Représentant de proximité (statut
protecteur) : rupture du contrat de travail,
Soc. 9 avr. 2025

Sécurité sociale
Accident du travail (secret médical) :
rapport d'autopsie, Civ. 2^e, 3 avr. 2025

risque du groupe Leseovre
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

**Le prochain numéro du Recueil
paraîtra le 1^{er} mai 2025**

Recueil Dalloz - 17 avril 2025 - n° 15

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

17 avril 2025 - n° 15 / 8080^e



POINTS DE VUE

691 2005-2025 : Fin de vie, la mort en face
20 ans de loi Leonetti (22 avril 2005)
par Aline Cheynet de Beaupré

693 Une save doctrinale
par Jean-Jacques Daigre



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

694 Cours criminelles départementales et viol,
une relation évidente ?
par Emmanuel Dreyer

700 Le pouvoir de direction de la société mère
sur ses filiales
Contribution à l'analyse du phénomène
de consolidation juridique du groupe de sociétés
par Emma Miglietta

PANORAMA

705 Droit de la filiation
janvier 2024 – février 2025
par Patrice Hilt

NOTES

716 Distribution du report à nouveau bénéficiaire :
remise en ordre par la Cour de cassation,
note sous Com. 12 févr. 2025
par Dorothee Gallois-Cochet et Clément Barrillon

723 Jeux vidéo physiques et dématérialisés :
différence de nature, différence d'épuisement des droits,
note sous Civ. 1^{re}, 23 oct. 2024
par Samir Merabet



ENTRETIEN

728 Lilian Lamibère et Étienne Nédellec –
En Chair(e) : Faire entendre les voix
et les vies derrière la science juridique

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :

40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;

- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :

9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;

- pour une note de jurisprudence :

20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;

- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :

5 500 signes (références entre parenthèses).

Revue de jurisprudence de Droit des Affaires

05/25

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

En cas de résolution d'un contrat pour force majeure, l'acompte versé doit être restitué

Cass. com. 26-2-2025 n° 23-21.266 F-B : Décisions 246

En cas de résolution de plein droit d'un contrat dont la force majeure a rendu l'exécution impossible, le débiteur empêché doit restituer l'acompte qui lui a été versé.

Une nouvelle obligation légale d'assurance justifie le déplaçonnement du loyer commercial : illustration

Cass. 3^e civ. 23-1-2025 n° 23-14.887 FS-B : Décisions 251

La création d'une obligation légale nouvelle, telle qu'une assurance responsabilité civile, peut justifier le déplaçonnement du loyer d'un bail commercial renouvelé même si cette assurance avait été volontairement souscrite auparavant.

Les actions nouvelles donnent droit au même dividende que les anciennes, sauf clause contraire

Cass. com. 12-2-2025 n° 23-16.179 F-B : Décisions 262

Lorsque l'assemblée générale d'une société anonyme décide la distribution d'un dividende, les actions émises peu avant l'assemblée donnent droit au même dividende que les autres actions, sauf s'il en est autrement décidé.

Le cédant de parts d'une SARL ne peut pas invoquer le défaut de notification du projet de cession

Cass. com. 12-2-2025 n° 23-13.520 F-B : Décisions 270

En cas de cession de parts d'une société à responsabilité limitée à un tiers, seuls la

société ou chacun des associés, à qui le projet de cession doit être notifié, peuvent, à défaut de notification, en poursuivre l'annulation, ce qui exclut l'associé cédant.

Seule l'assemblée annuelle peut distribuer des dividendes prélevés sur le report à nouveau bénéficiaire

Cass. com. 12-2-2025 n° 23-11.410 FS-B : Décisions 266

Seule l'assemblée annuelle d'une société commerciale approuvant les comptes de l'exercice peut affecter et distribuer le report à nouveau bénéficiaire d'un précédent exercice, de sorte que toute autre assemblée distribuant un dividende prélevé sur ce report encourt la nullité.

Une pratique anticoncurrentielle ne peut pas être assimilée à un acte de concurrence déloyale

Cass. com. 26-2-2025 n° 23-18.599 FS-B : Décisions 284

L'opérateur économique qui prétend avoir subi un préjudice du fait d'une entente illicite doit prouver ce préjudice si l'entente était antérieure au 11 mars 2017, sans pouvoir prétendre que cette entente était un acte de concurrence déloyale le dispensant d'une telle preuve.

Preuve par un tiers du mandat d'achat d'espaces publicitaires

Cass. com. 29-1-2025 n° 23-19.341 F-B : Décisions 288

Le vendeur d'espaces publicitaires qui a conclu une vente avec le mandataire d'un annonceur et qui entend obtenir paiement de ce dernier peut, par tous moyens, prouver l'existence du mandat qui lie l'annonceur.

Revue Lamy de la concurrence

La répression des prix imposés, encore et toujours ? Réponses croisées entre droit et économie

Olivier SAUTEL et Joseph VOGEL

**Le pacte de confiance : davantage de simplification au bénéfice
des entreprises mais aussi du service des concentrations – Bilan
de neuf mois d'application**

Jérôme VIDAL, Léna SERSIRON et Adrien GIRAUD

**Transparence, pratiques restrictives de concurrence et autres
pratiques prohibées entre entreprises (titre IV du livre IV du Code
de commerce) : panorama des évolutions légales, réglementaires
et décisionnelles (mars 2024 – mars 2025)**

Anne-Cécile MARTIN

**Le secteur du luxe à l'épreuve du droit de la concurrence : pas
d'exception en matière de distribution sélective**

François-Xavier AWATAR et Lina LAHLOU

Revue Lamy de la concurrence

Direction scientifique

Muriel CHAGNY :

Professeur des universités, Directeur du Master 2 Droit de la concurrence et des contrats, UVSQ – Paris Saclay

Conseil scientifique

Virginie BEAUMEUNIER :

Inspectrice générale des finances, Présidente de l'observatoire des délais de paiement

Jacques BOULARD :

Premier Président de la Cour d'appel de Paris

Benoît CŒURÉ :

Président de l'Autorité de la concurrence

Jean-Louis FOURGOUX :

Avocat associé, Mermoz Avocats

Olivier GUERSENT :

Directeur général de la concurrence, Commission européenne

Sarah LACOCHE :

Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Irène LUC :

Première avocate générale à la Chambre commerciale de la Cour de cassation

Cyril NOURISSAT :

Professeur des universités, Université Jean Moulin – Lyon III

Anne PERROT :

Économiste, Inspectrice générale des finances

Valérie PIRONON :

Professeur des universités, Université de Nantes

Michel PONSARD :

Avocat associé, UGGC Avocats, Président de l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC)

Jacqueline RIFFAULT-SILK :

Doyen honoraire de la Chambre commerciale de la Cour de cassation, Membre fondateur et Président honoraire de l'Association of European Competition Law Judges (AECLJ)

Patrick SAYER :

Président du Tribunal des activités économiques de Paris

Léna SERSIRON :

Avocate associée, Baker McKenzie, Présidente de l'Association des Avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC)

Thibaud VERGÉ :

Vice-Président de l'Autorité de la concurrence, Professeur d'économie, ENSAE Paris

Vincent VIGNEAU :

Président de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social

7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédacteur en chef : Jérémy Berlemont

Ont participé à ce numéro : Mariam El Bardan,

Céline Garnier, Brice Lemercier

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 98,93 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N°ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 1226 T 85786

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint, 2 rue Descartes,

95330 Domont

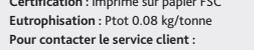
Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : imprimé sur papier FSC

Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :



courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante :

RLC 2025, n° 148-1 (acronyme de la revue + année,

n° de la revue – n° du commentaire)

LAMY | KARNOV
LIAISONS | GROUP

Sommaire

FOCUS P. 6

- Une réglementation sectorielle n'évince pas l'application des règles de concurrence

Jérémy BERLEMONT

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 8

- Contrôle des concentrations
- Pratiques anticoncurrentielles
- Transparence et pratiques commerciales déloyales
- Distribution
- Régulation
- Commande publique

REGARDS CROISÉS P. 18

- La répression des prix imposés, encore et toujours ? Réponses croisées entre droit et économie P. 18
Olivier SAUTEL et Joseph VOGEL
- Le pacte de confiance : davantage de simplification au bénéfice des entreprises mais aussi du service des concentrations – Bilan de neuf mois d'application P. 28
Jérôme VIDAL, Léna SERSIRON et Adrien GIRAUD

PANORAMA P. 33

- Transparence, pratiques restrictives de concurrence et autres pratiques prohibées entre entreprises (titre IV du livre IV du Code de commerce) : panorama des évolutions légales, réglementaires et décisionnelles (mars 2024 – mars 2025)
Anne-Cécile MARTIN

JURISPRUDENCE COMMENTÉE P. 42

- Le secteur du luxe à l'épreuve du droit de la concurrence : pas d'exception en matière de distribution sélective
François-Xavier AWATAR et Lina LAHLOU

Revue Lamy Droit des affaires

Actualités du droit pénal des affaires, Deuxième journée Frédéric Stasiak, Actes du colloque du 9 décembre 2024, Université Toulouse Capitole

Coordination : Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER et Marc SEGONDS ;

Colloque organisé par l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC) ;

En partenariat avec l'Institut François Geny de l'Université de Lorraine et le Centre de Recherche Juridique de l'Université de Franche-Comté ;

Avec la participation de Marie-Christine SORDINO, Nicolas CATELAN, Jean-Baptiste THIERRY, Eliaz LE MOULEC, Antoine BOTTON, Olivier SAUTEL, Bruno PY, Julie GALLOIS, Renaud SALOMON, Catherine MÉNABÉ, Éloi CLÉMENT, Chloé LIÉVAUX.

Conseil scientifique

Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME :

Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

Jean-Michel do CARMO SILVA :

Professeur de droit, Grenoble École de Management

Emmanuel DAOUD :

Avocat associé, Cabinet VIGO

Jack DEMAISON :

Avocat associé, SIMON Associés

Laurence Caroline HENRY :

Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Arnaud LECOURT :

Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

Jacques MESTRE :

Professeur agrégé des Facultés de droit

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédacteur en chef : Brice Lemercier

Ont participé à ce numéro :

Victoria Mauriès, Héloïse Planckaert

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 70,63 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2109-9367

N°ISSN (version imprimée) : 1279-8401

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 0125 T 87146

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Duplirprint

733 rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne

Origine du papier : Pologne

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : PEFC

Eutrophisation : Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58
APPEL NON SURTAXÉ

Courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLDA 2025, n° 213-1 (année/n° de la revue - n° du commentaire)

Sommaire

ACTUALITÉS

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 4

ACTES DE COLLOQUE

**ACTUALITÉS DU DROIT PÉNAL DES AFFAIRES,
DEUXIÈME JOURNÉE FRÉDÉRIK STASIAK**

PROPOS INTRODUCTIFS P. 9

DROIT PÉNAL DES SOCIÉTÉS P. 10

- L'instrumentalisation du droit pénal au sein du droit des sociétés commerciales : mythe ou réalité ?
Marie-Christine SORDINO
- Les dernières évolutions jurisprudentielles en droit pénal des affaires étaient-elles prévisibles ?
Eliaz LE MOULEC
- Existe-t-il un droit pénal constitutionnel des affaires ?
Antoine BOTTON

**PRÉVENTION, DÉTECTION ET MISE EN ŒUVRE
DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE** P. 25

- L'audit pénal
Olivier SAUTEL
- Lanceur d'alerte et secret professionnel
Bruno PY
- L'associé peut-il enfin obtenir la réparation de son préjudice personnel résultant d'un abus de biens sociaux ?
Julie GALLOIS

**RESPONSABILITÉ EN ENTREPRISE :
RÉGIME GÉNÉRAL** P. 42

- Les nouvelles potentialités de la responsabilité pénale de la personne morale à raison des infractions commises par une autre société à l'occasion d'opérations de restructurations
Renaud SALOMON
- Actualités du cumul de qualifications en droit pénal des affaires
Catherine MÉNABÉ
- L'irresponsabilité pénale en droit pénal des affaires
Éloi CLÉMENT

DROIT PÉNAL DE LA PROBITÉ P. 58

- De l'application dans le temps... aux temps de l'incrimination de la corruption
Marc SEGONDS
- Le droit pénal des affaires au service de la probité en santé : l'affaire du Mediator
Chloé LIÉVAUX
- Actualité impertinente du droit pénal de la probité au prisme des réflexions
Nicolas CATELAN, Jean-Baptiste THIERRY

DROIT & PATRIMOINE

LE MENSUEL
DE TOUS
LES PRATICIENS
DU DROIT

N°356 · Avril 2025

Prix au n° : 45,50 € HT - 46,45 € TTC. Abonnement annuel : 500,50 € HT - 511,01 € TTC.

DOSSIER

LOI DE FINANCES 2025



ÉCLAIRAGE

Université
de la Famille :
pacifier, transmettre,
partager

CHRONIQUE

Droit des marchés
financiers

DROIT & PATRIMOINE

AVRIL 2025 · N° 356

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

Université de la Famille :

pacifier, transmettre, partager 6

« *Il n'y a pas de famille modèle, il n'y a qu'une famille qui se transforme, qui évolue* ». C'est sous cette déclaration forte d'Anne Fercoq-Le Guen, Présidente de la Chambre des notaires de la Cour d'appel de Rennes, qu'a été lancée la deuxième édition de l'Université de la Famille, les 20 et 21 mars 2025 au Couvent des Jacobins. Organisé par la Chambre des notaires de la Cour d'appel de Rennes, en partenariat avec l'Institut national de formation notariale, cet événement a réuni plus de 500 professionnels du droit autour du thème : « Pacifier, transmettre, partager ».

ENTRETIEN

Changer le mode de production du droit 8

Dans un court ouvrage paru aux éditions Dialogues, l'universitaire Pierre Berlioz revient sur les grands débats qui agitent le secteur du droit depuis une trentaine d'années et plaide en faveur de changements radicaux pour, enfin, valoriser la matière juridique. Interview.

PROFESSIONS

Family officer :

« plus qu'un métier, une mission » 10

Le mardi 25 mars 2025, l'Association française du family office (AFFO) a organisé son traditionnel déjeuner de presse, qui présente les objectifs de l'association pour l'année à venir, ainsi que son livre blanc, consacré cette année à la transmission des entreprises familiales.

L'AVIS DE...

Victor Champey 11

Le praticien des contentieux successoraux complexes ne peut que saluer la récente initiative prise par notre représentation nationale d'engager une réforme visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale. Pour autant, si l'intention est louable, elle manque d'ambition et laisse le sentiment d'un évitement, celui d'avoir à mener une réforme en profondeur du droit de l'indivision dont les modalités de sortie ne sont qu'une des multiples facettes.



DOSSIER

Loi de finances 2025

- **Les nouveautés en matière de fiscalité patrimoniale** 22
Christophe Leclère, avocat associé en fiscalité directe, CMS Francis Lefebvre
Lucie Blancal, avocate en fiscalité directe, CMS Francis Lefebvre
Grégory Dumont, avocat associé en droit du patrimoine, CMS Francis Lefebvre
Simon Jarry, avocat en droit du patrimoine, CMS Francis Lefebvre
- **La fiscalité locale : la CVAE fait de la résistance** 32
Alexis Bussac, avocat associé, CMS Francis Lefebvre
David Barreau, avocat conseil, CMS Francis Lefebvre

SOMMAIRE

ACTUALITÉ · PRATIQUE · ANALYSE · DOSSIER · JURISPRUDENCE

ANALYSE

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

Sociétés et entreprises en difficulté..... 12

CHRONIQUE

DROIT DES MARCHÉS FINANCIERS

2022 et 2023 : le droit financier,

à l'âge de la maturité 47

Pour les deux années commentées, on appréciera notamment les apports à l'interprétation des règles de droit financier que réalisent la jurisprudence du Conseil constitutionnel, au travers de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC), et la jurisprudence européenne, grâce au recours préjudiciel. Le droit financier se voit ainsi confronté aux grands principes de notre système juridique. Autre signe de sa maturité, le droit financier se dote de règles encadrant les nouveautés technologiques, afin de faire une place à celles-ci dans le développement du secteur. Enfin, le droit financier participe aux importantes évolutions sociétales, notamment en matière environnementale, en contraignant les émetteurs à être plus transparents sur les conséquences de leurs activités au travers du nouveau *reporting* de durabilité.

• Mesures en matière de fiscalité des entreprises..... 35

Richard Foissac, avocat associé

Adrien Sanvelian, Yasten Houamdi, Lucie Martinez
et **Dylan Chicano**, avocats, CMS Francis Lefebvre

• Mesures TVA..... 43

Amélie Retureau, avocat associé

Émilie Dufour, avocate, CMS Francis Lefebvre

© GETTYIMAGES

Contenus

Actualités

Contenus pratiques 

Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence 

Sources officielles 

Actualité des procédures collectives, n° 8 du 18 avril 2025

Sommaire du numéro

Repère

GARANTIE DES SALAIRES

La garantie par l'AGS des créances de l'artiste-interprète

N° 84 - Par David JACOTOT

[Consulter le PDF](#)

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | DEMANDE D'OUVERTURE

Irrecevabilité de la demande d'ouverture d'une liquidation judiciaire formée par un créancier plus d'un an après la radiation de la société

N° 85

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | EXTENSION DE PROCÉDURE

La faute, critère inopérant pour la caractérisation de la confusion de patrimoines

N° 86

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Périmètre de la garantie des salaires : notion de créance salariale

N° 87

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE REDRESSEMENT

Le créancier forclos ne peut reprendre ses poursuites, même en cas de fraude du débiteur, après l'exécution du plan

N° 88

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RÉSIDENCE PRINCIPALE

Inscription d'une hypothèque judiciaire provisoire sur la résidence principale d'un entrepreneur individuel en liquidation judiciaire

N° 89 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | INTERDICTION DE GÉRER

Interdiction de gérer et cause réelle et sérieuse de licenciement

N° 90

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Demande d'arrêt de l'exécution provisoire d'un jugement de liquidation judiciaire avec sanctions personnelles : exit les moyens non sérieux et indifférence des conséquences manifestement excessives

N° 91

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Nullité du jugement n'apportant pas la preuve du recueil de l'avis du ministère public et pouvoir d'évocation de la cour sur la possibilité de redressement de l'entreprise

N° 92

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

La procédure de sauvegarde au service des exploitants d'enseignes commerciales - mode d'emploi

N° 93 - Par Jocelyne VALLANSAN

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Tierce opposition d'un jugement ouvrant une sauvegarde et action en responsabilité

N° 94

[Consulter le PDF](#)

SURENDETTEMENT ET RÉTABLISSEMENT PERSONNEL | DÉCLARATION DE CRÉANCE

Moment de l'opposabilité de la cession de créance effectuée par un organisme de financement en vertu de l'article L. 214-169 du Code monétaire et financier

N° 95 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités

Contenus pratiques 

Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence 

Sources officielles 

Journal du Droit international Clunet, n° 2 du 01 avril 2025

Sommaire du numéro

Doctrine

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

La cession des créances indemnitaires dans les différends entre investisseurs et États

N° 3 - Par Mathias AUDIT

[Consulter le PDF](#)

ENTREPRISES

La responsabilité des entreprises pour leur participation à des crimes internationaux : un édifice (encore) en construction

N° 4 - Par Marie DE PINIEUX

[Consulter le PDF](#)

Variétés

CORRESPONDANCE

La correspondance à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

N° 2 - Par Bernard TEYSSIÉ

[Consulter le PDF](#)

CONFLIT DE JURIDICTION

[Le domaine de la compétence internationale du tribunal de l'insolvabilité](#)

N° 3 - Par Augustin GRIDEL

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



FRANCE | ACTE DE GOUVERNEMENT

[Le mythe de la responsabilité sans faute de l'État du fait des actes de gouvernement diplomatiques](#)

N° 7 - Par Cédric MEURANT

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | FILIATION

[Affinement de l'exception d'ordre public et protection du droit à l'identité de l'enfant](#)

N° 8 - Par Fabien MARCHADIER

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | ARBITRAGE INTERNATIONAL

[Autonomie de la clause compromissoire et forme de la notification de la requête d'arbitrage](#)

N° 9 - Par François-Xavier TRAIN

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | ARBITRAGE INTERNATIONAL

[Place et nature de la bonne foi et de l'effet utile dans l'interprétation de la convention d'arbitrage international](#)

N° 10 - Par Léonor JANDARD

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | ARBITRAGE INTERNATIONAL

[Quand l'autonomie de l'arbitrage se retourne contre l'exécution de la sentence : l'action en exequatur d'une sentence arbitrale se prescrit par 5 ans](#)

N° 11 - Par Lilian LARRIBÈRE

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | CITOYEN

[Circulation du citoyen européen et reconnaissance du changement d'identité de genre](#)

N° 12 - Par Delphine PORCHERON

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | CONFLIT DE LOIS

[Du bon usage de la méthode des lois de police en droit international privé européen](#)

N° 13 - Par Cédric LATIL

[Consulter le PDF](#)

FRANCE | RÈGLEMENT BRUXELLES I BIS

[La localisation du préjudice concurrentiel subi par un groupe de sociétés](#)

N° 14 - Par Rafael AMARO et Laurence USUNIER

[Consulter le PDF](#)

Chroniques



DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

[Cour de justice et Tribunal de l'Union européenne \(première partie\)](#)

N° 3 - Par Delphine DERO-BUGNY et Cyril NOURISSAT

[Consulter le PDF](#)

COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE

[Chronique de coopération judiciaire internationale 2024-2025](#)

N° 4 - Par Kamalia MEHTIYEVA

[Consulter le PDF](#)

Bibliographie



COMPTE RENDUS D'OUVRAGES | DROIT INTERNATIONAL

[Le droit étranger - Études de droit international privé comparé. Recueil d'études de la Société de législation comparée](#)

N° 11

[Consulter le PDF](#)

COMPTE RENDUS D'OUVRAGES | DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

[Compte rendu. Narrative zum gerechten Krieg im Völkerrecht](#)

N° 12 - Par Robert KOLB

[Consulter le PDF](#)

COMPTE RENDUS D'OUVRAGES | CERTIFICAT DE COUTUME

[Certificat de coutume. Pratiques en droit des affaires internationales](#)

N° 13 - Par Léna GANNAGÉ

[Consulter le PDF](#)

COMPTE RENDUS D'OUVRAGES | CONSTRUCTION

[The FIDIC Red Book Contract : An International Clause-by-Clause Commentary](#)

N° 14 - Par Guido CARDUCCI

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités

Contenus pratiques 

Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence 

Sources officielles 

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 16 du 21 avril 2025

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

La revanche de Liberty Valance

N° 491 - Par Laurent VALLÉE

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | MAGISTRATS

Valéry Morron, l'atypique procureur de Lozère

N° 492 - Par Anaïs COIGNAC

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | CRIMES ET DÉLITS

Vers une redéfinition mixte du viol et des autres agressions sexuelles : beaucoup de bruit pour rien ?

N° 493 - Par Jean-Christophe SAINT-PAU

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | UNION EUROPÉENNE

Des juges européens en blouses blanches ?

N° 494 - Par Fabrice PICOD

[Consulter le PDF](#)

[La lettre recommandée avec demande d'avis de réception : l'incroyable illusion d'une notification parfaite !](#)

N° 495 - Par Christophe KAPELLA

[Consulter le PDF](#)

[Perte de la nationalité française par désuétude : le Conseil constitutionnel valide les dispositions du Code civil](#)

N° 496

[Consulter le PDF](#)

[Arrêts P de la Cour de cassation du 31 mars au 6 avril 2025](#)

N° 497

[Consulter le PDF](#)

[Changement de représentant en cours de procédure : la cour d'appel reste saisie des conclusions déposées par le précédent conseil](#)

N° 498 - Par Harold HERMAN

[Consulter le PDF](#)

[Cassation en bande organisée](#)

N° 499 - Par Xavier VUITTON

[Consulter le PDF](#)

[VEFA et défauts de conformité apparents : exclusion de l'action en responsabilité contractuelle et forclusion de la garantie de non-conformité](#)

N° 500 - Par Guillaume BRUNEL

[Consulter le PDF](#)

[L'audience de cabinet obligatoire pour le placement en détention du mineur !](#)

N° 501 - Par Philippe COLLET

[Consulter le PDF](#)

[Nouvel arrêt sur l'exercice des droits de la défense par le Bâtonnier](#)

N° 502

[Consulter le PDF](#)

[Explosion des signalements de dérive sectaire en 10 ans](#)

N° 503

[Consulter le PDF](#)

[Arrêts P de la Cour de cassation du 17 au 30 mars 2025](#)

N° 504

[Consulter le PDF](#)

[La réparation d'un préjudice économique pour concurrence déloyale ne peut être fondée uniquement sur l'atteinte au marché](#)

N° 505

[Consulter le PDF](#)

Journal officiel du 10 au 16 avril 2025

N° 506

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 31 mars au 6 avril 2025

N° 507

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTENTIEUX DU TRAVAIL

Revirement de jurisprudence : procédure d'appel en cas de demande de communication forcée de pièces entrant dans le champ du RGPD

N° 508

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COTISATIONS SOCIALES

Recours contre la décision administrative ayant rejeté une demande de remise gracieuse de majoration de retard : revirement

N° 509

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 10 au 16 avril 2025

N° 510

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 31 mars au 6 avril 2025

N° 511

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS

DAC9 : la directive sur la coopération et l'échange d'informations entre les autorités fiscales à l'imposition minimale des sociétés est adoptée

N° 512

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 10 au 16 avril 2025

N° 513

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

Arrêts A du Conseil d'État et P de la Cour de cassation du 31 mars au 6 avril 2025

N° 514

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉLECTIONS

De l'exécution provisoire de l'inéligibilité des élus... locaux

N° 515 - Par Michel VERPEAUX

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | PROCÉDURES COLLECTIVES

Conditions de reprise d'une procédure de liquidation judiciaire clôturée

N° 516 - Par Frédéric DANNENBERGER

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Un partenariat fructueux avec la CA de Douai

N° 517 - Par Dimitra PALLANTZA

[Consulter le PDF](#)

L'ÉTUDE | PROCÉDURE CIVILE

Quelle déjudiciarisation des conflits de voisinage ?

N° 518 - Par Ariane GAILLIARD

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal et procédure pénale

N° 519 - Par Jacques-Henri ROBERT , Charlotte CLAVERIE-ROUSSET ,
Stéphane DETRAZ et Jacques LEROY

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | MARCHÉS FINANCIERS

Le droit de se taire lors des visites domiciliaires de l'AMF

N° 520 - Par Frédéric PELTIER

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 16 du 17 avril 2025

Sommaire du numéro

Échos de la pratique



NUMÉRIQUE

3 QUESTIONS - Le Cyber Resilience Act : un nouvel outil de lutte contre les cyberattaques

N° 352 - Par François-Pierre LANI

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE

Opérations de concentration sous les seuils : l'Autorité de la concurrence poursuit ses travaux

N° 353

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Cahiers de droit de l'entreprise

N° 354

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires

N° 355

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Bilan annuel du médiateur des entreprises

N° 356

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | ASSURANCE

L'acceptation dans les 60 jours par l'assureur implique l'obligation de financement des travaux nécessaires

N° 357

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ASSURANCE

Revirement de jurisprudence sur les conditions de validité de la substitution de bénéficiaire dans un contrat d'assurance sur la vie

N° 358

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Titrisation : l'AFG répond à la Commission européenne

N° 359

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

La réparation d'un préjudice économique pour concurrence déloyale ne peut être fondée uniquement sur l'atteinte au marché

N° 360

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Lutte contre les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire : le Conseil de l'UE arrête sa position

N° 361

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ÉNERGIE

La CRE publie un rapport sur les PPA et formule des recommandations

N° 362

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE

Réforme de l'entreprise individuelle : propositions de l'IFPPC

N° 363

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Crypto-actifs et mesures anti-blanchiment et anti-terrorisme : l'AMF adopte les orientations de l'EBA

N° 364

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | RSE

Le Conseil donne son feu vert au report des exigences de reporting et de diligence raisonnable pour renforcer la compétitivité des entreprises

N° 365

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Les certificats de prolongation d'arrêt de travail ne font pas partie des éléments que la caisse doit mettre à disposition de l'employeur

N° 366

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

Indemnité pour violation du statut protecteur du représentant de proximité

N° 367

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Effets de l'annulation d'un acte de la procédure sur le recouvrement de sommes indûment versées

N° 368

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Modalités d'application de divers dispositifs de réduction de cotisations patronales

N° 369

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | DOUANE

Droits de douane américains et réponse européenne : la Douane informe les entreprises

N° 370

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Domiciliation des entreprises : précisions administratives

N° 371

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ INTERNATIONALE

Le partnership n'est pas un sujet fiscal

N° 372

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Société d'investissements immobiliers cotée, une majoration du bénéfice exonéré

N° 373

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Les conditions pour démontrer l'abus de droit fiscal, dans les relations entre sociétés mères et filiales

N° 374

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

L'ordonnance réformant les nullités en droit des sociétés

N° 1114 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

[L'ordonnance réformant les nullités en droit des sociétés](#)

N° 1115 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

[L'ordonnance réformant les nullités en droit des sociétés](#)

N° 1116 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

[L'ordonnance réformant les nullités en droit des sociétés](#)

N° 1117 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCILIATION

[Conciliation et obligation de déposer le bilan : un dernier sursis pour une dernière chance, qu'il vaut mieux ne pas laisser passer](#)

N° 1118 - Par François KOPF et Martin LODÉON

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

[L'irrecevabilité de l'action en déchéance pour disproportion du cautionnement](#)

N° 1119 - Par Jean-Denis PELLIER

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | AGENT COMMERCIAL

[Indemnité de fin de contrat d'agent : une perte de revenus, quelle perte de revenus ?](#)

N° 1120 - Par Nicolas DISSAUX

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTENTIEUX

[Contrôle et contentieux URSSAF](#)

N° 1121 - Par François TAQUET

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FRAUDE FISCALE

[Modalités de dévolution de la charge de la preuve du transfert indirect de bénéfices à l'étranger en cas de prêt sans intérêt](#)

N° 1122 - Par Anne-Gaël HAMONIC-GAUX

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités

Contenus pratiques



Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence



Sources officielles



Revue de droit bancaire et financier, n° 2 du 01 mars 2025

Sommaire du numéro

Repère



CRYPTO-ACTIFS

Trump et la crypto-économie : risque ou opportunité !

N° 2 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

Alertes



FOCUS | MICA

Les limites du principe de neutralité technologique en matière de crypto-actifs

N° 30 - Par Pauline PAILLER

[Consulter le PDF](#)

RAPPORTS ET AVIS | BCE

BCE : rapport sur les systèmes et processeurs de cartes

N° 31

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | PAQUET BANCAIRE

Mise à jour des normes techniques relatives au processus de décision commune pour

L'autorisation des modèles internes

N° 32

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TITRISATION

Position en faveur de la titrisation (en particulier sur le segment de la titrisation verte)

N° 33

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | FINANCE DURABLE

Rapport sur la disponibilité et l'accessibilité des données relatives aux risques ESG

N° 34

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÈGLEMENT DORA

Publication d'une feuille de route pour la désignation des CTPP

N° 35

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Cartographie du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

N° 36

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES DE PAIEMENT

Règlement sur les virements instantanés et nouvelles normes techniques d'exécution

N° 37

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES DE PAIEMENT

Abrogation des orientations sur la déclaration des incidents majeurs en vertu de la DSP 2 révisée

N° 38

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DORA

Modification des orientations sur les mesures de gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité dans le cadre de l'application de DORA

N° 39

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Publication de projets de normes techniques pour la mise en oeuvre d'un hub de données centralisé pour le pilier 3 de l'EBA

N° 40

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SUPERVISION

Nouvelles mesures en faveur de l'harmonisation de la norme ISO 20022 en vue d'améliorer les paiements transfrontaliers

N° 41

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | FINANCE DURABLE

Orientations de l'EBA en matière d'ESG

N° 42

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ACPR

Programme de travail 2025 de l'ACPR

N° 43

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MARCHÉS FINANCIERS

L'OICV consulte sur les risques et défis de l'intelligence artificielle

N° 44

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EURONEXT

Extension des services de compensation d'Euronext aux produits négociés en bourse (ETPs) de crypto-monnaies

N° 45

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ESMA

Résultats des calculs de transparence annuels pour les actions et instruments assimilés

N° 46

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | OMNIBUS

Paquet Omnibus : l'EBF demande à la Commission européenne de réviser le cadre lié à la durabilité du secteur financier

N° 47

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÈGLEMENT-LIVRAISON

AMF/BdF : création d'un groupe de travail dédié à la transition vers un cycle de règlement-livraison à T+1

N° 48

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AFG

Risque de liquidité : réponse de l'AFG aux consultations de l'OICV

N° 49

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

AFG : guide de bonnes pratiques lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle par les SGP

N° 50

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ESMA

MiFID II/MiFIR : réponse de l'Amafi à la consultation de l'ESMA (RTS 22/RTS 24)

N° 51

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CRYPTO-ACTIFS

Analyse des évolutions récentes en matière de crypto-actifs

N° 52

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ESMA

L'ESMA publie la taxonomie ESEF 2024

N° 53

[Consulter le PDF](#)

EN BREF | COMPTE BANCAIRE

Compte bancaire d'une personne décédée et prélèvement de certains frais par les héritiers

N° 54

[Consulter le PDF](#)

Du 28 janv. 2025 au 14 mars 2025

N° 55

[Consulter le PDF](#)

Veille des publications

N° 56

[Consulter le PDF](#)

La réforme européenne 2024 du dispositif LCB-BT, 21 mai 2025

N° 57

[Consulter le PDF](#)

Lancement du prix AMF Marie-Josèphe-Vanel 2025

N° 58

[Consulter le PDF](#)

Blockchain et crypto-actifs

N° 59

[Consulter le PDF](#)

Chroniques



Chronique de droit financier international 2025

N° 1 - Par Caroline KLEINER et Emeric PRÉVOST

[Consulter le PDF](#)

Régime général des obligations et pratique bancaire

N° 2 - Par Séverine CABRILLAC et Thomas LE GUEUT

[Consulter le PDF](#)

Études



La proposition européenne de révision du cadre réglementaire de la finance durable (paquet Omnibus)

N° 3 - Par Jean-Marc MOULIN

[Consulter le PDF](#)

La fraude aux sentiments et la banque

N° 4 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



Responsabilité de la banque qui opère un virement ayant pour objet le financement de crypto-actifs

N° 33 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | FRAUDE PAR SUBSTITUTION D'IBAN

Application exclusive de l'article L. 133-21 du Code monétaire et financier en cas de substitution frauduleuse d'IBAN antérieurement à la passation de l'ordre

N° 34 - Par Bastien MICHALET

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | VIREMENT

Application exclusive de l'article L. 133-19, IV du Code monétaire et financier : absence de partage de responsabilité en cas de négligences graves

N° 35 - Par Guillaume CAVROIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | RETRAIT D'ESPÈCES AU DAB

Opération de paiement non autorisée : consentement au montant et retrait d'espèces au DAB

N° 36 - Par Bastien MICHALET

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Preuve de la signature de la fiche patrimoniale par la caution

N° 37 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Principe de proportionnalité en matière de cautionnement

N° 38 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Appréciation du principe de proportionnalité en matière de cautionnement

N° 39 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Obligation d'information en matière de cautionnement

N° 40 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | GARANTIE AUTONOME

Critère de distinction avec le cautionnement

N° 41 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE-VIE

Crédit in fine adossé à un contrat d'assurance-vie nanti : vérifier l'interdépendance

N° 42 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE DES RÉMUNÉRATIONS

Saisie des rémunérations du travail et procédure

N° 43 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | TITRE EXÉCUTOIRE

Titre exécutoire et formule exécutoire

N° 44 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et tierce opposition

N° 45 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et bail

N° 46 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et prescription

N° 47 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et contestation

N° 48 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Compétence de l'Autorité des marchés financiers en matière d'instruments financiers liés

N° 49 - Par Pauline PAILLER

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | GESTION COLLECTIVE

Ordonnance du 12 mars 2025 relative aux OPC : dispositions relatives aux sociétés d'investissement

N° 50 - Par Isabelle RIASSETTO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

Le régime de liquidation des organismes de placement collectif en situations spéciales

N° 51 - Par Michel STORCK

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | SOCIÉTÉ DE GESTION

L'AMF dévoile les résultats des contrôles SPOT sur le suivi des ratios d'investissement des OPC

N° 52 - Par Michel STORCK

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | FINANCE DURABLE

Le financement durable de la guerre

N° 53 - Par Jean-Marc MOULIN

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ASSURANCE

L'ACPR précise les bonnes pratiques en matière de devoir de conseil en matière de distribution de produits d'assurance

N° 54 - Par Jean-Marc MOULIN

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | UNION DES MARCHÉS DE CAPITAUX

Les règles relatives aux services de compensation sont révisées

N° 55 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)



CRYPTO-ACTIFS

Le droit français se met en conformité avec le règlement européen MiCA

N° 7 - Par Dominique LEGEAIS et Pauline PAILLER

[Consulter le PDF](#)

CRYPTO-ACTIFS

Le régime civil des crypto-actifs après l'ordonnance du 15 octobre 2024

N° 8 - Par Patrick BARBAN

[Consulter le PDF](#)

CRYPTO-ACTIFS

L'adaptation du droit français au nouveau statut de prestataire de services sur crypto-actifs (PSCA)

N° 9 - Par Thibaud GUILLEBON

[Consulter le PDF](#)

RÈGLEMENT MICA

La conservation des crypto-actifs à l'épreuve de l'ordonnance MiCA : entre continuité et rupture

N° 10 - Par John LE GUEN

[Consulter le PDF](#)

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'impact de l'ordonnance TFR sur les obligations LBC-FT des PSAN et PSCA : quel risque de conformité ?

N° 11 - Par Marie-Emma BOURSIER

[Consulter le PDF](#)

CRYPTO-ACTIFS

Le rôle des autorités de régulation

N° 12 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

Meilleure pratique



RÉFORME EUROPÉENNE

Le nouveau cadre européen de la LCB-FT (paquet AML6) à l'épreuve des mandats européens de niveaux 2 et 3

N° 3 - Par Khadija MEDJAOUI

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités

Contenus pratiques



Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence



Sources officielles



Revue des procédures collectives civiles et commerciales, n° 2 du 01 mars 2025

Sommaire du numéro

Repère



CLASSES DE PARTIE AFFECTÉES

Premier arrêt de la Cour de cassation sur les classes de parties affectées

N° 2 - Par Philippe ROUSSEL GALLE

[Consulter le PDF](#)

Alertes



FOCUS | DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Chiffres clés des entreprises en difficulté (2024-2025)

N° 13 - Par Michel DI MARTINO

[Consulter le PDF](#)

FOCUS | ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

15 octobre - 15 décembre 2024

N° 14 - Par Florent PETIT

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Publication du rapport annuel 2024

N° 15

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TRIBUNAL DE COMMERCE

L'effectif du tribunal de nouveau revu à la hausse

N° 16

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CONCILIATION

Le projet de rémunération du conciliateur transmis au ministère public pour avis ne peut concerner, dans un premier temps, qu'une durée de 4 mois

N° 17

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AGRICULTEUR EN DIFFICULTÉ

Le premier volet des aides de trésorerie pour répondre aux difficultés conjoncturelles des agriculteurs en 2024 est pleinement opérationnel

N° 18

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AGRICULTEUR EN DIFFICULTÉ

Soutien aux agriculteurs : lancement des « prêts structurels » de long terme avec garantie publique

N° 19

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE (CNGTC)

Publication de la nouvelle édition de sa brochure

N° 20

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | REBOND

Activité partielle de longue durée « Rebond » : ce qu'il faut retenir du projet de décret soumis aux partenaires sociaux

N° 21

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Classes de parties affectées : précisions sur la règle de la priorité absolue et sur le meilleur intérêt des créanciers

N° 22

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les missions du commissaire aux comptes d'une entité en procédure collective explicitées par la H2A

N° 23

[Consulter le PDF](#)

VEILLE DES TEXTES | VEILLE DES TEXTES

Du 1er février au 31 mars 2025

N° 24

[Consulter le PDF](#)

Étude



SÛRETÉS

La date du transfert de la charge des sûretés

N° 2 - Par Arnaud THOMAS

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | PRÉVENTION - DÉLOCALISATION

Le président en charge de la prévention doit saisir le premier président aux fins de délocalisation d'une mesure préventive

N° 35 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | ENTRETIEN DE PRÉVENTION

L'absence de présence à l'entretien de prévention est un motif de saisine de la juridiction par le ministère public

N° 36 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | ENQUÊTE PRÉALABLE

Quand l'enquête préalable est une parade au détournement de procédure et à une tentative d'escroquerie au jugement

N° 37 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION - OUVERTURE

Le ministère public organe de contrôle de l'ouverture de la procédure de conciliation doit s'opposer à la demande quand les critères légaux ne sont pas réunis

N° 38 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION - OUVERTURE

Dossier incomplet dans la remise de pièces justificatives : un avis négatif du ministère public n'est pas forcément définitif

N° 39 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION

La désignation du mandataire à l'exécution de l'accord de conciliation est préférable mais pas toujours opportune

N° 40 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION

L'impossible application de la règle des 75 % au titre des honoraires des avocats des créanciers prévue à l'article L. 611-16 du Code de commerce

N° 41 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

ASPECTS PROCÉDURAUX | ACTION

Sanctions patrimoniales du dirigeant : application du principe dispositif

N° 42 - Par Pierre CAGNOLI

[Consulter le PDF](#)

ASPECTS PROCÉDURAUX | VOIES DE RECOURS

Recours contre l'ordonnance du juge-commissaire - Excès de pouvoir

N° 43 - Par Pierre CAGNOLI

[Consulter le PDF](#)

Appel des sanctions professionnelles : effet dévolutif

N° 44 - Par Pierre CAGNOLI

[Consulter le PDF](#)

Appel aux fins d'annulation : effet dévolutif

N° 45 - Par Pierre CAGNOLI

[Consulter le PDF](#)

Bénéfice de subrogation et défaut de demande d'attribution judiciaire du gage : répartition de la charge de la preuve

N° 46 - Par Augustin AYNÈS

[Consulter le PDF](#)

Effet à l'égard du débiteur principal du jugement de condamnation de la caution solidaire

N° 47 - Par Augustin AYNÈS

[Consulter le PDF](#)

Conditions d'acquiescement du mandataire judiciaire à une action en revendication

N° 48 - Par Augustin AYNÈS

[Consulter le PDF](#)

Rôle du juge-commissaire saisi d'une demande d'autorisation de paiement du créancier revendiquant

N° 49 - Par Augustin AYNÈS

[Consulter le PDF](#)

Conventionnalité et constitutionnalité de la sanction de l'absence de revendication et domaine de l'action

N° 50 - Par Augustin AYNÈS

[Consulter le PDF](#)

Détermination de la composition des classes et du droit de vote des parties affectées

N° 51 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

Des obstacles à la transmission universelle du patrimoine pendant l'exécution du plan

N° 52 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

L'adoption du plan ne met pas fin à la garantie de l'AGS

N° 53 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

Sort des baux ruraux en cas de plan de cession : revirement consacrant la préférence pour le repreneur de l'entreprise

N° 54

[Consulter le PDF](#)

Du délai - dérogatoire - de déclaration de la créance fiscale

N° 55 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL | CRÉANCES FISCALES

Rémissibilité de certaines pénalités : au juge de les caractériser

N° 56 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL | FAILLITE PERSONNELLE

Constatations issues d'une vérification fiscale et caractérisation d'un cas de faillite personnelle : un mélange des genres à manier avec précaution

N° 57 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Les impositions, les pénalités, mais pas les intérêts de retard : les contours de la condamnation d'un dirigeant social au titre de l'article L. 267 du LPF

N° 58 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL | FAUTE DE GESTION

Responsable mais pas coupable ? Précision sur une faute de gestion constitutive d'un manquement aux obligations fiscales

N° 59 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

Entretien



ENTREPRENEUR EN DIFFICULTÉ

Soutien psychologique du chef d'entreprise en difficulté : signature d'un partenariat entre le CNAJMJ et l'APESA

N° 1 - Par Martine TIBERINO et François DESPRAT

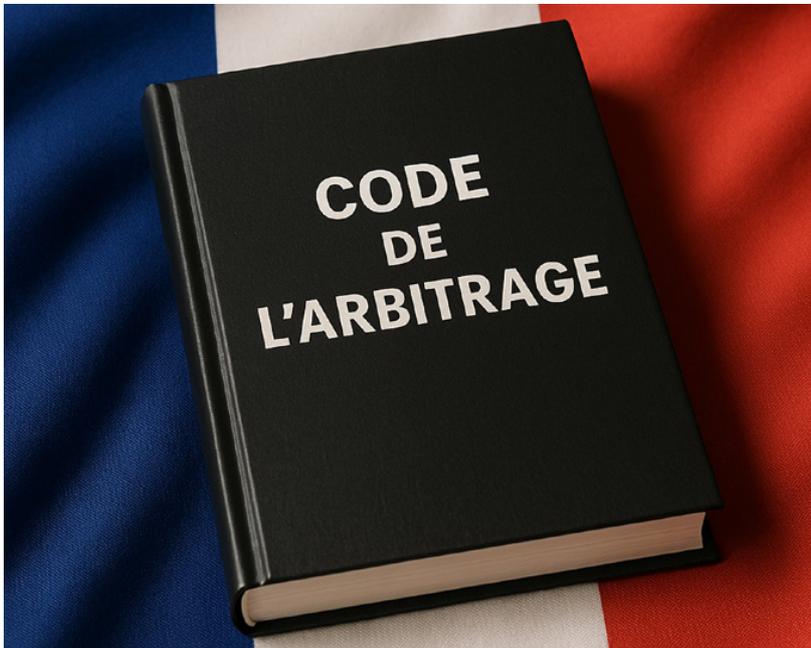
[Consulter le PDF](#)

À la une

Codifier pour autonomiser : la proposition de Code de l'arbitrage

étude par Lilian LARRIBÈRE

Le 20 mars 2025, le groupe de travail sur la réforme du droit français de l'arbitrage a remis son rapport au garde des Sceaux. Proposant un Code de l'arbitrage, il vise essentiellement à garantir institutionnellement l'autonomie de l'arbitrage et l'autarcie systémique du droit de l'arbitrage.



Actualité

Présence systématique d'un avocat au côté de l'enfant en assistance éducative : la profession reste mobilisée

focus

« Le pôle "Cold cases" sera peut-être d'ici quelques années un exemple européen »

entretien avec Benjamin DEPARIS

Jurisprudence

Enfin un droit à suppression de propos anonymes sur internet ?

note par Basile ADER
sous Cass. 1^{re} civ., 26 févr. 2025

La saisie attribution, l'opposition et l'excès de pouvoir du juge

note par Philippe CASSON
sous Cass. 2^e civ., 6 mars 2025

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Agrégée des facultés de droit, directrice du département Droit de l'École de droit de Sciences Po Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Corinne BLÉRY, Matthieu BRUEDER, Thibault GOUJON-BETHAN, Thomas Habu GROUD, Florence GUERRE, Marilyn GUEZ, Harold HERMAN, Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Dimitri LECAT, Lucie MAYER, Vincent ORIF, Martin PLISSONNIER et Alexandre VICTOROFF



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuiltable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuiltable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL476c4 ■ Présence systématique d'un avocat au côté de l'enfant
en assistance éducative : la profession reste mobilisée 3
- GPL476i4 ■ PPL Narcotrafic : les grandes manoeuvres ont commencé
dans les futures prisons de haute sécurité 5
- GPL476i7 ■ « Le pôle "Cold cases" sera peut-être d'ici quelques années
un exemple européen »
entretien avec Benjamin DEPARIS 7
- GPL476i3 ■ Les voies d'exécution, le juge et l'avocat
libres propos par Jean-Michel HOCQUARD 9

Doctrine

- GPL476i1 ■ Codifier pour autonomiser : la proposition de Code
de l'arbitrage
étude par Lilian LARRIBÈRE 12

Jurisprudence

- GPL476d3 ■ Enfin un droit à suppression de propos anonymes sur internet ?
note par Basile ADER sous Cass. 1^{re} civ., 26 févr. 2025 17
- GPL475v9 ■ La saisie attribution, l'opposition et l'excès de pouvoir du juge
note par Philippe CASSON sous Cass. 2^e civ., 6 mars 2025 20
- GPL475p7 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 22
- GPL475o1 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL475p5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne
des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 29
- GPL475m7 ■ Chronique de jurisprudence de droit des sûretés
par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT
en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lex.so/GPL475m7> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL476d1 ■ Caroline Laveissière, bâtonnière du barreau de Bordeaux 30

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

31

Sous la responsabilité scientifique de
Soraya AMRANI-MEKKI

Le numéro de la *Gazette du Palais* du 22 avril 2025
sera un hors-série consacré
aux 21^{es} États généraux du droit de la famille et du patrimoine

HORS-SÉRIE

21^E ÉDITION**DES ÉTATS GÉNÉRAUX****DU DROIT DE LA FAMILLE****ET DU PATRIMOINE****LA FAMILLE ET L'ARGENT****ORGANISÉE PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX****30 et 31 JANVIER 2025 - Maison de la Chimie (Paris)**

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

- Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

- Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

- Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

21^E ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

La famille et l'argent

Interventions

- GPL475o8 ■ Discours d'ouverture
par Julie COUTURIER 3
- GPL475p4 ■ Discours d'ouverture de la directrice des affaires civiles
et du Sceau
par Valérie DELNAUD 5
- Plénière
- GPL475p6 Actualité de la procédure civile
par Natalie FRICERO 7
- Ateliers du jeudi
- GPL475o9 Donation et donation-partage : comprendre, conseiller,
et (re)traiter dans la succession
par Nicolas GRAFTIEUX et Cécile GUILLOIS 11
- GPL475o4 Réforme de la procédure d'appel et droit de la famille
par Muriel CADIOU, Stéphane FERTIER et Dominique SALVARY 14
- GPL476m8 Dates des effets et jouissance divisée :
enjeux et incidences pratiques
par Julie BARRON, Paula PELTZMAN et Xavier AMAR 18
- GPL475o5 Coins, recoins et difficultés de l'ordonnance de protection :
quels points de vigilance ?
par Guillaume BARBE, Anne SANNIER et Ombeline MAHUIER 23
- GPL474e6 L'habilitation familiale est-elle devenue le nouveau modèle
de la protection juridique des majeurs ?
par Gilles RAOUL-CORMEIL 27
- GPL475o2 « Legal Design » et droit de la famille :
repenser notre pratique pour mieux accompagner nos clients
par Lou BEN SIMON et Sophie LAPISARDI 31
- GPL474v4 Les nouvelles familles : l'actualité de l'homoparentalité
par Caroline MECARY 34
- GPL475p1 L'utilisation de l'intelligence artificielle par les avocats
en droit de la famille
par Hélène LAUDIC-BARON 39

GPL475o6	Conséquences financières du divorce international : focus sur les principales difficultés par Tim AMOS, Marina BLITZ, Katell DROUET-BASSOU et Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES	41
GPL476h8	ARA et césure : mise en état conventionnelle par Kevin LECLERE VUE, Natalie FRICERO, David VANDERVLIST, Hélène MOUTARDIER et Carine DENOIT-BENTEUX	44
GPL475p3	La parentalité sans filiation par Vanessa BLOT, Hélène BONNEVALLE et Florent BERDEAUX	46
	• Plénière	
GPL475m3	Les inégalités réelles en droit patrimonial de la famille par Mustapha MEKKI	48
	• Ateliers du vendredi	
GPL476i5	L'audition de l'enfant à travers l'Europe par Alice BOUSSOU, Valentine DARMOIS, Arnaud GILLARD, Emilie HELM, Karin DELERUE, Vanessa NDOUMBE NKOTTO et Davide PIAZZONI	54
GPL475o7	La procédure de divorce par Kristell COMPAIN-LECROISEY, Pascale LALÈRE, Dominique PIWNICA, Sylvain THOURET et Isabelle DELAQUYS	58
GPL476h2	Autorité parentale et protection de l'enfant. Complexité juridique et évolutions récentes par Caroline SIFFREIN-BLANC, Nawel OUMER et Régine BARTHÉLÉMY	62

DOCTRINE

DORA : Entre renforcement de la résilience numérique et défis juridiques pour le secteur financier

Assouan Bougherara

L'article 25 bis de la loi de finances 2025 : vers la fin de l'attractivité fiscale française pour les managers d'entreprises sous LBO ?

Romain Feydel

JURISPRUDENCE

Responsabilité du contractant défaillant envers un tiers : *Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ?* (Cass. com., 3 juill. 2024, n° 21-14.947)

Pierre Lequet

Vie personnelle du salarié et pouvoir disciplinaire de l'employeur – attention, terrain glissant ! (Cass. soc., 22 janv. 2025, n° 23-10.888)

Christine Hillig-Poudevigne et Rudy Rabelle

DOCTRINE

- LPA203s4** **DORA : Entre renforcement de la résilience numérique et défis juridiques pour le secteur financier** PAGE 4
- Assouan Bougherara**
Avec l'essor des cybermenaces, le secteur financier n'a d'autre choix que de renforcer sa résilience numérique. C'est tout l'objectif du Digital Operational Resilience Act (DORA), un règlement européen qui impose de nouvelles obligations en matière de cybersécurité et de gestion des risques. Gouvernance stricte, surveillance des prestataires, tests de vulnérabilité... Les exigences sont nombreuses et poussent les acteurs financiers à revoir en profondeur leurs pratiques. Mais cette réglementation s'accompagne aussi de défis : coûts élevés, complexité juridique et articulation parfois délicate avec d'autres cadres comme le RGPD ou la directive NIS 2. Entre contrainte et opportunité, DORA redéfinit les règles du jeu pour un secteur plus sûr, mais aussi plus encadré.
- LPA203s1** **Vers une loi-cadre sur les violences conjugales : comment faire rayonner la France à l'échelle internationale ?** PAGE 6
- Bruno Ancel**
L'analyse de l'architecture juridique des pays de common law et de ses limites offre une perspective précieuse pour faire progresser notre droit. En s'inspirant des exemples étrangers, la France pourrait mieux appréhender la complexité des différentes formes de violences et renforcer leur répression. Grâce à un schéma législatif innovant, accompagné de mesures concrètes, elle se positionnerait à l'avant-garde des droits humains. Une loi-cadre renforcerait son influence internationale en tant que modèle de protection, de justice, et comme pilier normatif.
- LPA203r9** **Violences sexuelles et consentement : une loi en retard sur la réalité ?** PAGE 17
- Khadija Azougach**
L'article met en lumière les limites du droit français en matière de violences sexuelles, en insistant sur l'absence de prise en compte explicite du consentement dans la définition légale du viol. Il souligne les difficultés probatoires pour les victimes, notamment face aux mécanismes de sidération et d'emprise. En comparant les législations étrangères, il plaide pour une réforme garantissant une meilleure protection juridique.
- LPA203r7** **La réparation du préjudice écologique : les limites de la convention d'intérêt public environnementale** PAGE 27
- Colombe Cissé**
La loi du 24 décembre 2020 relative au parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée a étendu le recours à la convention judiciaire d'intérêt public aux infractions environnementales. Dès lors, le procureur, avant que l'action publique ne soit déclenchée, sur la base de l'article 41-1-3 du Code de procédure pénale, peut proposer un accord aux personnes morales ayant commis des atteintes à l'environnement visées dans le Code de l'environnement. Cette convention peut comporter plusieurs obligations comme le versement d'une amende au Trésor public, la mise en place d'un programme de conformité ou encore la réparation du préjudice de la victime ou écologique.
- LPA203s5** **L'article 25 bis de la loi de finances 2025 : vers la fin de l'attractivité fiscale française pour les managers d'entreprises sous LBO ?** PAGE 29
- Romain Feydel**
La loi de finances (LF) 2025 adoptée définitivement le 5 février par le recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution est venu introduire via son article 25 bis un régime fiscal et social spécifique touchant aux gains de management packages. Or une telle mesure n'est pas sans compromettre la stratégie managériale de certains investissements LBO.

JURISPRUDENCE

LPA203s3 Responsabilité du contractant défaillant envers un tiers : *Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ?*

PAGE 31

Pierre Lequet

Cass. com., 3 juill. 2024, n° 21-14.947

L'arrêt rendu le 3 juillet 2024 par la chambre commerciale de la Cour de cassation manifeste la volonté de faire évoluer une des jurisprudences les plus décriées du XXI^e siècle. Réaffirmant l'identité des fautes contractuelle et délictuelle, il est jugé que la défaillance du contractant suffit à engager sa responsabilité délictuelle envers le tiers auquel il cause un dommage.

Toutefois, afin de mieux prendre en compte les prévisions contractuelles des parties, la chambre commerciale procède à une innovation en décidant que le contractant défaillant peut opposer au tiers victime, agissant sur le fondement délictuel, les conditions et limites de la responsabilité qui s'appliquent dans les relations entre les contractants. Certes, l'équilibre entre les intérêts du contractant défaillant et le tiers victime semble rétabli. Néanmoins, cette action délictuelle au régime contractuel suscite de nombreuses interrogations. Toutes les « conditions et limites » devraient-elles être opposables au tiers victime ? Ce dernier pourrait-il demander le contrôle judiciaire des clauses qui les aménagent ? Devrait-il conserver le choix du fait générateur qu'il invoque (manquement à un devoir général ou manquement contractuel) pour bénéficier ou non de l'allègement probatoire et, en contrepartie, subir ou non les conditions et limites de la responsabilité contractuelle ? Ces nombreuses questions nous ont conduit à formuler autant de propositions.

LPA203s2 Quand la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'entreprise est constitutive d'un harcèlement institutionnel pour les salariés

PAGE 43

Shade Ravela Benga Mombo

Cass. crim., 21 janv. 2025, n° 22-87.145

Jusqu'à récemment, la Cour de cassation était réticente à caractériser le harcèlement moral institutionnel. Elle vient de franchir le cap en consacrant les éléments caractéristiques de cette infraction, sur le fondement des dispositions du Code pénal, et retient la responsabilité des dirigeants au même titre que l'entreprise. Cependant, la reconnaissance du harcèlement moral institutionnel, dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'entreprise, n'est pas sans risque pour les entreprises connaissant des difficultés économiques. Elle ouvre la voie à un contentieux abondant, à l'initiative des salariés, d'autant plus que les éléments constitutifs de l'infraction ne requièrent pas un préjudice direct et particulier.

LPA203r6 Désignation du délégué syndical : la renonciation par anticipation n'est pas autorisée !

PAGE 48

Mehdi Harisse

Cass. soc., 22 janv. 2025, n° 23-22.216

Par un arrêt rendu le 22 janvier 2025, la Cour de cassation juge qu'un candidat ne peut par avance renoncer au droit d'être désigné délégué syndical avant le premier tour des élections professionnelles au comité social et économique.

LPA203r4 Vie personnelle du salarié et pouvoir disciplinaire de l'employeur – attention, terrain glissant !

PAGE 51

Christine Hillig-Poudevigne et Rudy Rabelle

Cass. soc., 22 janv. 2025, n° 23-10.888

Par une décision du 22 janvier 2025, la chambre sociale de la Cour de cassation est venue rappeler qu'un fait tiré de la vie personnelle du salarié ne peut, en soi, justifier un licenciement pour faute. Consacré depuis longtemps en jurisprudence, ce principe invite l'employeur à agir de manière presque contre-intuitive et à renoncer à son premier réflexe consistant à vouloir user de son pouvoir disciplinaire pour sanctionner un comportement répréhensible à ses yeux. Il est même invité, le plus souvent, à se positionner sur un autre motif, dénué cette fois de toute coloration disciplinaire. Analyse.

LPA203r3 **La conclusion de l'affaire *Héritiers du sultan de Sulu contre Fédération de Malaisie* : un consul vous manque et l'arbitrage est dépeuplé**

PAGE 53

Adam Malek et Tiffany Mattern-Thiais

Cass. 1^{re} civ., 6 nov. 2024, n° 23-17.615, FS-D

Le 6 novembre 2024, la première chambre civile de la Cour de cassation est venue clore l'affaire dite du Sultan de Sulu, une saga judiciaire qui mêle histoire, géopolitique et arbitrage ; de quoi laisser rêveurs les passionnés.

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
celine.slobodansky@lextenso.fr

PRATIQUE P. 13
PERSONNES / FAMILLE

Communauté universelle et nue-propiété : le partage de succession est toujours possible

par Sandrine Le Chuiton

ACTUALITÉS P. 5
DROIT FISCAL

Déclaration de succession : répartition du passif successoral entre usufruitier et nu-propiétaire

IMMOBILIER

Détermination du prix de revente par une commune d'un terrain abandonné

DROIT FISCAL

Fait générateur de l'impôt en cas de don manuel révélé après une donation qui ne l'a pas rappelé

RURAL

Conséquence du défaut d'agrément de l'héritier en qualité d'associé d'un GAEC

DOCTRINE P. 18
IMMOBILIER

Copropriété et domaine public : 30 ans après, une trilogie !
par **Marie-Anne Le Floch**
et **Alban Gratadeix**

CHRONIQUES P. 22
ENTREPRISE

Baux commerciaux
par **Laurent Ruet** et **Adrien Ruet**



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF22510 ■ Déclaration de succession : répartition du passif successoral entre usufruitier et nu-propiétaire

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF225k5 ■ Détermination du prix de revente par une commune d'un terrain abandonné

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF225k6 ■ Incidence de la nature des titres sociaux cédés par un seul des époux sur la caractérisation d'un recel de communauté

FISCAL

DEF225k7 ■ Fait générateur de l'impôt en cas de don manuel révélé après une donation qui ne l'a pas rappelé

RURAL

DEF225k8 ■ Conséquence du défaut d'agrément de l'héritier en qualité d'associé d'un GAEC

PRATIQUE P. 13

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF224z6 ■ Communauté universelle et nue-propiété : le partage de succession est toujours possible par **Sandrine Le Chuiton**

DOCTRINE P. 18

DEF224u5 ■ Copropriété et domaine public : 30 ans après, une trilogie ! par **Marie-Anne Le Floch** et **Alban Gratadeix**

CHRONIQUES P. 22

DEF225h9 ■ Baux commerciaux par **Laurent Ruet** et **Adrien Ruet**

VIE PRO P. 28

OFFRES ET DEMANDES P. 33

INDICES P. 36